

Communes forestières  
Cantal  
Haute-Loire

n°

18

ette info  
hiver 2021

Photo © Tom Verdoot, Pexels

Union Régionale des Associations  
des Communes Forestières  
Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République  
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901  
SIRET : 428 991 178 00032

**Toute les actualités**  
départementales,  
régionales,  
nationales.

Zoom spécial  
**Contrat de Relance  
et de Transition  
Écologique**

Sommaire p.3

# Édito

Je tenais à profiter de ce premier édito depuis ma désignation comme Président de l'Union régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes pour mettre en avant tout le travail réalisé par Roger Villien durant toutes ces années avec les anciens membres du Conseil d'administration et aux côtés de toute l'équipe de l'Union régionale dont je salue l'investissement et le professionnalisme dont elle fait preuve.

Je suis sincèrement très heureux et très fier de te succéder, Roger.

Nous allons poursuivre les actions déjà engagées telles que le développement et la valorisation des filières bois (énergie et de construction), l'équilibre sylvo-cynégétique ou encore la formation donnée aux nouveaux élus.

Pour ce faire, nous avons intégré un peu plus les membres du Conseil d'administration dans les réflexions où chacun est maintenant en charge du pilotage d'une commission thématique, elle-même composée de représentants désignés dans les associations des communes forestières départementales. Il y aura ainsi un travail plus en profondeur, avec plus de réactivité, de montée en compétences et d'intérêt pour les membres du CA.

Nous allons également poursuivre l'évolution de nos relations avec les instances constitutionnelles mais aussi professionnelles car ces partenariats sont indispensables si nous voulons uniformiser les bons messages à diffuser à nos collectivités.

Pour ma part, je m'attellerai à régionaliser la mise oeuvre des coupes de bois communales façonnées, seul moyen aujourd'hui d'évacuer un maximum de bois scolytés, dans les meilleurs délais, tout en intéressant

les scieurs avec des coupes de qualité garantie. Pour y parvenir, nous allons solliciter la Région pour la mise en place d'un fonds d'amorçage afin de libérer les collectivités de la contrainte de l'avance du coût d'exploitation avant tout retour sur investissement.

De même, le développement d'outils fonciers pour lutter contre le morcellement des parcelles et faciliter la gestion durable de nos forêts doit s'accélérer.

Vous pouvez compter sur mon dévouement ainsi que celui de toute l'équipe de l'Union régionale.

Prenez bien soin de vous.

**Alain Meunier**  
**Président**

## Agenda

### Avril

**02 -**

Commission Régionale de la forêt Communale (CRFC) et Comité régional des Ventes.

**06 -**

Atelier PCAET en Ardèche

**07 -**

Rendu de l'AMI appro de la Communauté d'Agglomération de Grand Chambéry

**09 -**

Webinaire réduction de la précarité énergétique et énergies renouvelables

**12 -**

Présentation de nos actions sur le sujet foncier dans le cadre du projet RENFORT au Groupe forêt du Sénat.

**15 -**

Réunion des Élus référents Bois Construction

**16 -**

Rendu AMI Appro de la CA de l'Ouest Rhodanien

**21 -**

Réunion des élus référents bois énergie/ Transition écologique d'Auvergne Rhône-Alpes

**23 -**

CA Association Cofor 15

**26 -**

Webinaire *Plan de relance* Cofor 73-74

**27 -**

Restitution METIS territoire Ardèche Verte

2e workshop international de REDIAFOR

Visite de M<sup>me</sup> la Préfète de l'Ain à Visiobois

**29 -**

Rendu AMI Appro de la CC des Monts du Lyonnais

**30 -**

CA Association Cofor 43

### Mai

**21 -**

CA Association Cofor 63

**31 -**

Groupe régional scolytes

Workshop français de REDIAFOR

CA Association Cofor 73

CA Association Cofor 74

### Juin

**24 et 25 -**

Congrès national des Communes forestières

AG Association Cofor 73

AG Association Cofor 74



## ACTUALITÉS LOCALES p.5



43  
15

Le bois local dans la commande publique, les communes forestières vous accompagnent pour vos projets  
Lancement de l'action foncière du contrat vert et bleu dans le PNR Volcans d'Auvergne

## ACTUALITÉS RÉGIONALES p.6



**Bois énergie** | PCAET

**Bois énergie** | AMI Approvisionnement

**Bois construction** | Généralisation des aides en faveur du bois local certifié

**Bois construction** | Art : un outil de valorisation des démarches vertueuses

**Montagne** | SUERA : la multifonctionnalité comme pilier de la coopération

**Foncier** | Nos nouveaux outils foncier

**Foncier** | Lancement du réseau des élus référents

**Foncier** | Animation foncière, PNR du livradois-forez

**Équilibre sylvo-cynégétique** | Élus référents

**Formation des collectivités** | La formation des élus en 2020, un bilan exceptionnel

**Formation des collectivités** | La formation notre fleuron

## ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES p.8



01

Le Schéma d'Accès à la Ressource Forestière (SARF)  
AOC Bois Du Jura



74

Webinaire Plan de relance  
Observatoire forestier de Haute-Savoie



73

Mise en place d'un groupement de commandes pour l'achat de prestations d'exploitation forestière  
Bonification pour Bois des Alpes™ dans la DETR en Savoie



38

Webinaire Plan de relance  
Initier une filière autour du robinier local en isère



26

Construire en bois local dans la Drôme



07

Maitriser le foncier forestier, une opportunité pour le territoire ardéchois  
Présentation du nouveau chargé de mission



63

Webinaire volet forestier du Plan de relance  
Animation foncière des communes forestières sur le PNR du Livradois-Forez

Dans le Puy-de-Dôme, la certification BTMC décolle



03

Les Communes forestières de l'Allier, votre alliée pour la gestion de votre foncier communal

42

Dans la Loire : la certification BTMC fait des émules

Abonnez-vous !



Restons connectés,  
communiquons ensemble sur Twitter.



Nous trouver

@CoforAURA, @Cofor07, @fncofor  
#communesforestieres

# Zoom

## Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)

### Le CRTE : Une opportunité pour franchir le pas de la production de chaleur !

Lancé en novembre 2020, le **CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique)** a pour objectif d'aider les collectivités à concrétiser leurs **projets de territoire** et notamment les projets liés à la **transition écologique** et à la cohésion territoriale. L'état met en place ce contrat dans le but de simplifier le paysage contractuel des territoires. Ce nouvel outil se veut très transversal et permettra de **faciliter** et **prioriser** l'accès à la DSIL relance, DSIL de droit commun, DETR, FNADT, tous les fonds liés à des ministères dont des thématiques rentrent dans le CRTE, les fonds européens, certains fonds des départements, opérateurs partenaires notamment dans le cadre du comité régional des financeurs.

Le périmètre du CRTE est à minima l'intercommunalité et au maximum le département. Cet échelon sera celui vers lequel les communes devront faire remonter leurs projets. Ce contrat de six ans (mandat électoral), modifiable tous les ans par avenant, se base sur le projet de territoire qui peut être mis à jour par un état des lieux écologique, si le projet de territoire ne fait que trop peu référence à la transition écologique. Les territoires munis d'un PCAET pourront aisément intégrer un grand nombre d'actions dans le CRTE.

Si le CRTE ne peut pas être considéré comme un nouvel outil financier, il permet d'avoir une vraie lisibilité et de donner un accès prioritaire aux actions de la transition écologique. Le CRTE ne remplace pas l'ensemble des outils de financement des collectivités (liste ci-dessus) mais il permet de prioriser les projets qui pourront bénéficier de ces financements.

La production d'**ENR thermique en Auvergne Rhône Alpes en 2019 est en croissance de 4%** par rapport à 2018 (site internet ORCAE), c'est un bon signe, mais cela ne représente que **12.4% de la production d'énergie de la région**. La part d'ENR dans le bouquet énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes est encore bien trop faible, il est temps de passer à la vitesse supérieure. **Les moyens financiers mis à disposition des collectivités pour financer la mise en place de chaufferies bois et de réseaux de chaleur n'ont jamais été aussi importants.**

Le fonds chaleur permet de financer les projets de 1 200 Mwh à 12 000 Mwh via un forfait, mais permet aussi de financer les plus petits projets grâce à un contrat de développement territorial. L'objectif de l'ADEME est de couvrir 80% du territoire avec ce type de contrat qui permet de financer des chaufferies par grappe de 1200 Mwh.

France relance met l'accent sur les équipements qui permettent la production d'ENR. La région finance les petits projets inférieurs à 1200 Mwh à hauteur de 40%. Le Bonus Relance de la région accepte aussi de financer de la chaufferie bois. Et aujourd'hui, il y a la possibilité d'inscrire dans le CRTE les projets de production et de distribution de chaleur.

Les territoires ont jusqu'au mois de juin pour inscrire leurs projets de production et de distribution de chaleur dans le contrat, qui sera signé entre le territoire et le préfet de département en juin 2021. Bien sûr, tous les projets de valorisation de la ressource locale, notamment la construction et la rénovation de bâtiments publics en bois local certifié devront aussi être recensés dans le CRTE. Même si les projets ne sont pas encore parfaitement mûrs, il est important de les inscrire pour se donner une certaine lisibilité et mettre le pied à l'étrier.

**CRTE** : Contrat de Relance et de Transition écologique  
**DETR** : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux  
**DSIL** : Dotation de Soutien à l'Investissement Local  
**ENR** : Énergies renouvelables  
**FNADT** : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

## Le bois local dans la commande publique, les communes forestières vous accompagnent pour vos projets

Les élus, en tant qu'aménageurs, sont en première ligne pour rendre leur territoire plus attractif. Développer les biens, les services et les savoir-faire locaux tout en valorisant ce qui fait la particularité de leur région, ces volontés représentent un défi de taille.

Les espaces forestiers sont un atout indispensable pour les collectivités. Au-delà des services sociaux et environnementaux rendus par les forêts, la production d'un matériau renouvelable aux applications multiples pour la construction est un élément essentiel de la transition énergétique.

Construire en bois, c'est aussi afficher une volonté de lutte contre l'export du bois local et l'import de produits finis. Ce sont des retombées économiques en circuit fermé territorial et des emplois valorisés localement pour chaque maillon de la filière.

Notre Association accompagne les collectivités pour leurs projets de construction pouvant accueillir du bois, de l'idée à l'inauguration, pour mettre en valeur la filière locale. En demandant la certification Bois des Territoires du Massif Central : BTMC™, les élus s'assurent d'une traçabilité des produits à 100%.

L'Association pour la valorisation des bois du territoire du Massif Central, porteuse de la certification, accompagne les entreprises certifiées durant le projet.

Pour obtenir les aides bois local et répondre plus simplement aux marchés publics, un guide juridique est à votre disposition. Si vous avez un projet en cours ou envisagé, prenez contact avec le chargé de mission Jérémie Trubert au 06 65 20 07 25 ou [jeremie.trubert@communesforestieres.org](mailto:jeremie.trubert@communesforestieres.org)

Pour en savoir plus sur la certification, n'hésitez pas à consulter le site internet : [www.boisterritoiresmassifcentral.org](http://www.boisterritoiresmassifcentral.org)

## Lancement de l'action foncière du contrat vert et bleu dans le PNR Volcans d'Auvergne

Dans la partie concernant le développement d'une trame forestière grâce aux actions Contrat Vert et Bleu porté par le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, deux approches ont été définies : la création d'une trame de vieux bois (réseau continu écologique) et l'intégration dans la gestion sylvicole d'éléments de biodiversité.

Les Communes forestières se sont positionnées pour aider les collectivités à valoriser la fonction écologique de parcelles en déshérence, par leur réappropriation pouvant passer par un choix de libre évolution des peuplements forestiers en place.

Ce lancement de l'action correspond à une première partie d'étude foncière, en complémentarité d'un travail de diagnostic écologiques menés par le Parc Naturel Régional. Les parcelles ciblées sont donc les biens forestiers sans maître ou susceptibles de l'être, qui ont vocation à intégrer le patrimoine des communes, et les biens communaux ou sectionaux aujourd'hui hors régime forestier, dont le potentiel de valorisation n'a pas été reconnu et qui ne font l'objet d'aucune stratégie de gestion.

Ces parcelles se situeront notamment sur des espaces sensibles qui ont été pré-identifiés, les forêts anciennes et les milieux aquatiques pouvant être influencés par la gestion forestière.

Par la suite, les Communes forestières prendront contact avec les collectivités pour fixer un rendez-vous permettant de leur présenter un état des lieux de leur foncier forestier actuel ou la possibilité d'acquérir dans le cadre des procédures de biens sans maître.

# Actualités régionales



## Bois énergie

### Accompagner les EPCI dans l'intégration de leurs projets de production de chaleur dans les CRTE

Dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), l'association des Communes forestières lance un appel aux EPCI de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour intégrer leurs projets de production d'énergie renouvelable thermique dans leur politique de développement écologique. [Lire la suite](#)

### Appel à Manifestation d'Intérêt « s'approprier l'approvisionnement de ma chaufferie bois »

Le Comité Stratégique Bois Énergie (CSBE), en partenariat avec Auvergne Rhône Alpes énergie Environnement (AURA-EE), l'Union régionale des Communes forestières (UR COFOR), FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes (Fibois AURA), l'Office National des Forêt (ONF), l'association Sylv'actes, et le soutien de l'ADEME, la DRAAF et la Région Auvergne Rhône Alpes, a lancé en Novembre 2019, l'Appel à Manifestation d'Intérêt « s'approprier l'approvisionnement de ma chaufferie bois ». [Lire la suite](#)



## Bois construction

### Généralisation des aides en faveur du bois local certifié

Nous avons déjà abordé ce sujet dans une précédente lettre info et il nous semblait important de refaire un point sur les évolutions de ces dispositifs d'aide valorisant les projets mettant en œuvre du bois local certifié Bois des Alpes™ et Bois des Territoires du Massif Central™. [Lire la suite](#)

### Art : un outil de valorisation des démarches vertueuses

La FnCofor et l'agence de notation BIOM ont travaillé au développement de l'indice ART (Analyse des Retombées Territoriales) qui mesure les retombées économiques, sociales et environnementales d'un bâtiment sur un territoire. L'indicateur matérialise la performance économique du bâtiment et quantifie la contribution au développement durable de son territoire. [Lire la suite](#)



## Montagne

### SUERA : la multifonctionnalité comme pilier de la coopération

Nous en faisons état précédemment, 2020 (et 2021\*) sont des années charnières pour renforcer la prise en compte du sujet forestier dans la programmation européenne 2021-2027. Continuons le récit avec une courte rétrospective et une analyse des actualités (stratégie européenne pour la forêt). [Lire la suite](#)



## Foncier

### Nos nouveaux outils foncier

Au cours des dernières années, les Communes forestières ont développé un outil d'extraction des données cadastrales permettant d'analyser le foncier des collectivités à l'échelle des communes ou d'ensemble de communes. [Lire la suite](#)

### Lancement du réseau des élus référents

Dans sa stratégie 2020-2026, l'Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes a choisi de s'appuyer sur plusieurs réseaux d'élus issus des Associations départementales, avec des thématiques couvrant les sujets forestiers pour lesquels les enjeux sont les plus forts. [Lire la suite](#)

### Animation foncière, PNR du Livradois-Forez

Le projet «Forêt et trames de vieux bois en Livradois-Forez» piloté par le Parc naturel régional du Livradois-Forez a notamment permis d'identifier des forêts matures sur le territoire du Parc, au sein desquelles la création d'îlots de sénescence pourrait être proposée. Il s'agit désormais de mettre en place les premiers îlots. [Lire la suite](#)



## Équilibre sylvo-cynégétique

### Les Communes forestières formalisent le réseau d'élus régional sur l'équilibre forêt-gibier

Pour ce mandat 2020-2026, les Associations départementales des Communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes ont élu des référents thématiques sur les sujets où les enjeux sont importants. Cette structuration politique permet de mettre en place une dynamique locale et ainsi encourager les élus à porter les positions de l'Association dans les instances où celle-ci est représentée.. [Lire la suite](#)



## Formation des collectivités

### La formation des élus en 2020, un bilan exceptionnel

Depuis leur création, les Communes forestières se sont saisies de l'enjeu majeur que représente la formation. Connaître la forêt et ses filières, apporter des éléments d'aide à la décision pour permettre aux territoires de construire une stratégie de développement locale vertueuse, telle est l'ambition des formations qui vous ont été proposées en 2020. [Lire la suite](#)

### La formation notre fleuron

La forêt et le bois sont au cœur des enjeux actuels et un allié essentiel pour le climat. En tant qu'élu, vous êtes un maillon fort de la filière forêt-bois et vous avez la responsabilité d'agir et mettre en place une politique forestière répondant aux enjeux de développement local. [Lire la suite](#)

# Actualités départementales



## Le Schéma d'Accès à la Ressource Forestière (SARF)

À l'initiative du Conseil Départemental de l'Ain s'est tenue une réunion de filière engageant la concertation pour l'élaboration du Schéma d'Accès à la Ressource Forestière de l'Ain (SARF). Inscrit dans le Code forestier et repris dans l'acte II de la loi Montagne, ce schéma, prescriptif, devra être à terme inclus dans les documents d'urbanisme (SCoT et PLU(i)).

[Lire la suite](#)

## AOC Bois Du Jura

Le Bois du Jura a obtenu son homologation en Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) en mars 2019. Ce signe officiel de qualité et d'origine reconnaît la spécificité et la qualité des bois produits et transformés dans le massif jurassien. [Lire la suite](#)



## Webinaire Plan de relance

En étroite partenariat avec l'ONF, l'Association des Communes forestières de l'Isère se mobilise pour vous accompagner le mieux possible dans le Plan de relance et son volet forestier « Adapter nos forêts au changement climatique pour mieux l'atténuer ». Dans le cadre d'une stratégie d'information et de mobilisation des élus à échelle du département, deux webinaires ont été organisés. [Lire la suite](#)

## Initier une filière autour du robinier local en isère

L'Association des communes forestières de l'Isère est investie depuis 2019 dans le Contrat Ambition Forêt « Robinier » (CAF Robinier) avec les autres acteurs de la filière forêt-bois isérois, financé par le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. [Lire la suite](#)



## Webinaire Plan de relance

Les associations des Communes forestières de Savoie et de Haute-Savoie ainsi que l'agence ONF Savoie Mont-Blanc travaillent conjointement sur la mise en place d'un webinaire afin de communiquer aux communes recensées sur les modalités administratives et techniques pour bénéficier des aides du Plan de Relance. [Lire la suite](#)

## Observatoire forestier de Haute-Savoie

La mise en place de l'observatoire forestier de Haute-Savoie se poursuit. Ses objectifs sont d'accroître les connaissances sur l'évolution des peuplements forestiers dans le cadre des changements climatiques et de favoriser la mobilisation des ressources forestières. [Lire la suite](#)



## Construire en bois local dans la Drôme

Le réseau associatif des Communes forestières, dans le cadre de ses missions, accompagne les maîtres d'ouvrage qui souhaitent recourir au bois local dans leur projet et les aides dans leur démarche d'utilisation du bois local certifié pour atteindre cet objectif. De plus en plus de communes en Drôme décident d'inscrire le bois dans leurs projets de territoire. Nous sommes régulièrement à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets de construction bois en fonction de vos attentes qu'elles soient écologiques, par choix de chantiers simplifiés, pour développer et favoriser l'économie locale. [Lire la suite](#)



## Mise en place d'un groupement de commandes pour l'achat de prestations d'exploitation forestière

Les Communes forestières de Savoie et l'ONF se sont associés pour mettre en place un groupement de commandes pour l'achat de prestations d'exploitation forestière à l'échelle du département savoyard. [Lire la suite](#)

## Bonification pour Bois des Alpes™ dans la DETR en savoie

Lancement de la campagne DETR/DSIL 2021 (Dotation aux Équipements des Territoires Ruraux) de la préfecture de Savoie. Ces aides auront un taux bonifié de 10% pour vos projets mettant en œuvre du bois local certifié Bois des Alpes™ que ce soit dans le cadre d'une demande DETR ou DSIL. [Lire la suite](#)



## Maîtriser le foncier forestier, une opportunité pour le territoire ardéchois

Le morcellement de la forêt ardéchoise, ainsi que la forte proportion de forêt privée, implique des problématiques importantes pour le territoire. Parmi elles, gestion du risque incendie, difficultés plus importantes dans l'aménagement du territoire, et manque à gagner économique. La gestion et la maîtrise du foncier forestier par les communes et les intercommunalités est une priorité pour l'association des Communes forestières. [Lire la suite](#)

## Présentation du nouveau chargé de mission

Benjamin Lecarpentier a rejoint ce mois-ci l'association départementale des Communes forestières d'Ardèche, suite au départ de Justine Mayeur. [Lire la suite](#)



63

### Webinaire volet forestier du Plan de relance

Le réseau des associations de Communes forestières et l'Office national des forêts (ONF) travaillent pour veiller à ce que les fonds forestiers du Plan de relance du gouvernement soient mobilisables, dès 2021, au bénéfice des forêts des collectivités bénéficiant du régime forestier. [Lire la suite](#)

### Dans le Puy-de-Dôme, la certification BTMC décolle [Lire la suite](#)

### Animation foncière des communes forestières sur le PNR du Livradois-forez

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu signé entre le Parc naturel régional du Livradois-Forez et la Région AURA, plusieurs actions sont prévues en matière de préservation de la biodiversité et des milieux naturels, en intervenant sur les continuités écologiques. Ce dispositif renforce le projet "Forêt et trames de vieux bois en Livradois-Forez" pour lequel les Communes forestières s'impliquent.

[Lire la suite](#)



03

42

### Les Communes forestières de l'Allier, votre alliée pour la gestion de votre foncier communal

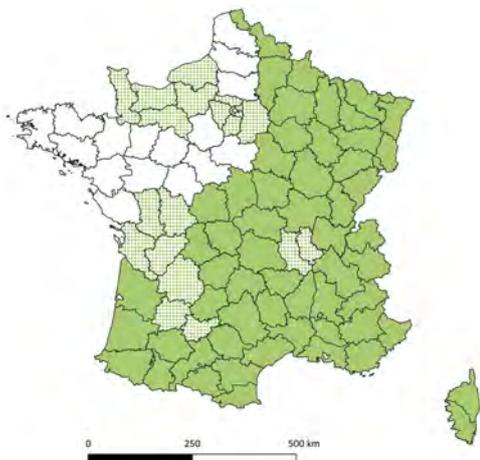
Depuis maintenant un an, l'association des Communes forestières de l'Allier a accès à un nouvel outil, cet outil permet en quelques instants de sortir une liste complète des biens de sections, des biens non délimités et des biens présumés sans maître sur une commune donnée. [Lire la suite](#)

### Dans la Loire : la certification BTMC fait des émules

La certification Bois des Territoires du Massif Central™ qui a pour objectif de permettre l'insertion du bois local dans la commande publique prend son envol dans la Loire. [Lire la suite](#)



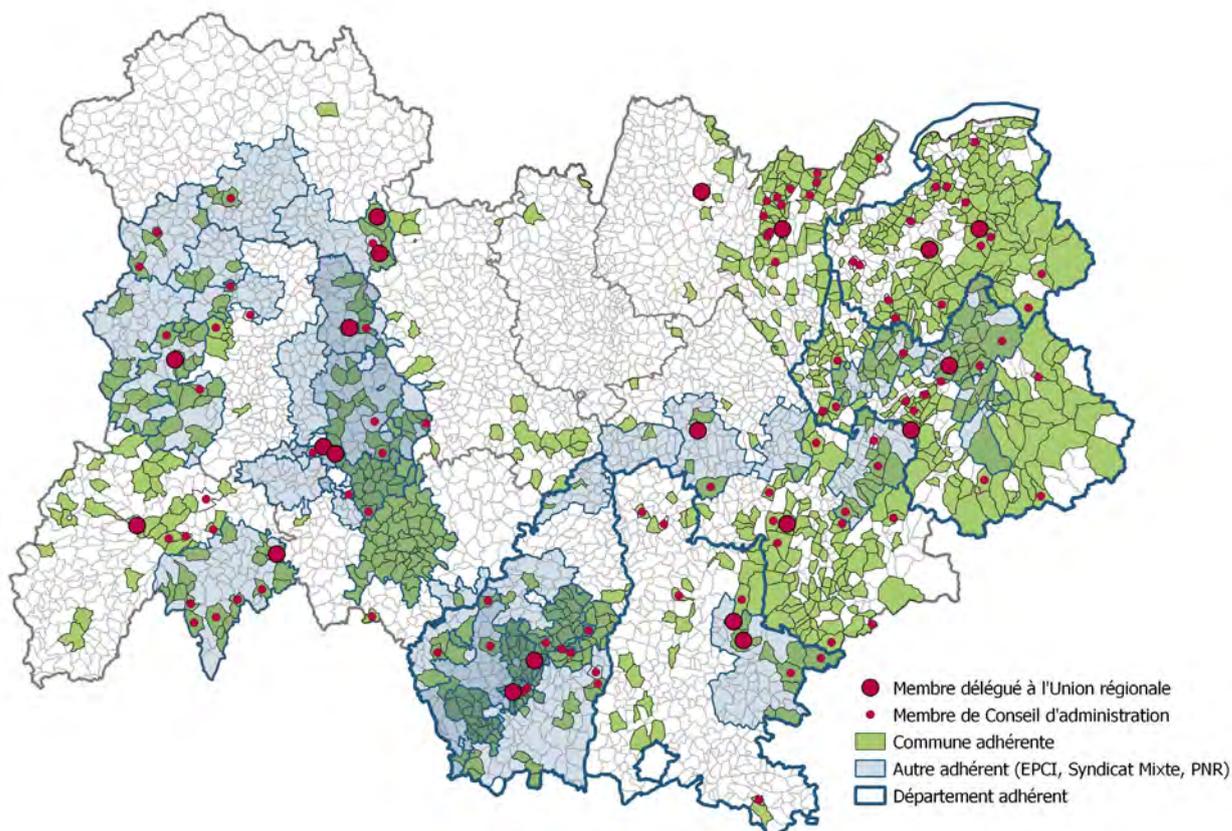
# Le réseau



Développement du réseau en 2020 à l'échelle nationale.

Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes comptent :

- 974 adhérents
- Plus de 430 élus ont participé aux Assemblées générales départementales à l'automne 2020
- 112 administrateurs maillent le territoire régional
- 10 Présidents départementaux ont été élus pour la nouvelle mandature de 6 ans
- 20 élus siègent à l'Union régionale et 10 sont membres du Conseil d'administration



En 2020, en Auvergne-Rhône-Alpes

plus de  
**38**

FORMATIONS

plus de  
**607**

ÉLUS  
FORMÉS

plus de  
**82**

TECHNICIENS  
ET AGENTS DE  
COLLECTIVITÉS

## Les publications de la Fédération



Documents [disponibles en ligne](#) et aussi dans vos boîtes mails.

## À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement au site de la Fédération.

Téléchargez l'application « Guide de l'élu forestier »



### Chênes de Notre-Dame de Paris: la belle gestion récompensée.

La reconstruction de Notre-Dame de Paris n'a pas commencé mais les chênes multi-centenaires qui serviront à la flèche, ont été identifiés et les coupes lancées. Nombre de Communes forestières ont proposé de donner un ou plusieurs chênes de leurs forêts communales. Un geste évident pour les élus, une fierté pour les territoires forestiers.

### Scolytes : le président Jarlier rencontre la mission interministérielle.

Le président de la Fédération nationale des Communes forestières a rencontré la mission d'inspection relative à l'impact sur le budget des collectivités territoriales de la crise des scolytes dans les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté. l'enjeu est crucial : évaluer les besoins de soutiens spécifiques au-delà des dispositifs existants, permettre d'investir pour reconstituer et adapter les forêts.

### Elus, vous avez un projet de restauration de patrimoine avec du bois ?

L'interprofession nationale France Bois Forêt a créé la « Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine », sous l'égide de la Fondation de France. Objectif: financer la restauration du patrimoine bâti accessible au public présentant un intérêt historique, artistique ou architectural et mettant en valeur le matériau bois issu de forêts françaises certifiées "gestion durable".

### Dominique JARLIER réélu à la présidence de la Fédération nationale des Communes forestières.

Réunie en conseil d'administration le 18 février 2021, la Fédération nationale des Communes forestières a procédé à l'élection de son nouveau bureau et du président national. Dominique JARLIER, maire de Rochefort-Montagne (63) a été reconduit à la tête de la Fédération, avec une équipe d'élus composée des présidents des Unions régionales et de la présidente du groupe Forêts-Bois du Sénat.

### Les forêts pédagogiques cheminent.

Après Lirac (30) et Pagny-Le-Château (21), la ville de Dax a reçu les 25 et 26 février derniers l'équipe de la Fédération nationale des Communes forestières pour présenter son projet inscrit dans le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école ». Afin de sensibiliser les plus jeunes aux rôles essentiels de la forêt dans les territoires, la FNCOFOR a initié ce programme qui propose à des classes de gérer une parcelle de la forêt de leur commune.

